FOND-ACTION SANTÉ COMMUNAUTAIRE BÉNISE NORMIL (FASCBN) RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2018



FOND-ACTION SANTÉ COMMUNAUTAIRE BÉNISE NORMIL (FASCBN) RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

TABLE DES MATIÈRES

AVIS AU LECTEUR	3
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Notes afférentes aux états financiers	7





AVIS AU LECTEUR

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de Fond-Action Santé communautaire Bénise Normil (FASCBN) au 31 décembre 2018, ainsi que les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour la période terminée à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Avant la compilation des états financiers de la société Fond-Action Santé communautaire Bénise Normil (FASCBN), nous avons procédé à plusieurs écritures de régularisations.

Solvato Rey & Margin Mr.

SYLVESTRE, ROY & ASSOCIÉS INC. 1

Terrebonne, le 29 avril 2019

¹ Par Luc Villeneuve, CPA auditeur, CGA

FOND-ACTION SANTÉ COMMUNAUTAIRE BÉNISE NORMIL (FASCBN) RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

(non audité - voir avis au lecteur)

	2018	2017
PRODUITS		
Revenus d'activités de financement et contribution des		
membres	7 518 \$	5 465
Contribution à titre de services	-	1 667
Dons	5 248	5 340
Subventions Ministères du Gouvernement du Québec et		
support à l'action bénévole	5 300	6 300
Projet "Saines habitudes de vie"	3 075	1 650
	21 141	20 422
CHARGES		
Dépenses d'activités de financement	5 247	1 192
Salaires et avantages sociaux	4 511	3 2 1 0
Ateliers de formations et activités communautaires	3 542	4 258
Frais de bureau	742	266
Frais de déplacements (Note 3)	3 381	3 1 1 4
Frais de réunions	505	407
Honoraires professionnels	-	1 674
Publicité et promotion	1 226	1 203
Assurances (Note 3)	1 568	745
Taxes et permis	189	165
Télécommunications	715	548
Intérêts et frais bancaires	131	140
	21 757	16 922
XCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR		
LES CHARGES	(616) \$	3 500 \$



FOND-ACTION SANTÉ COMMUNAUTAIRE BÉNISE NORMIL (FASCBN) ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

(non audité - voir avis au lecteur)

	2018	2017
SOLDE AU DÉBUT	3 557 \$	57 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(616)	3 500
SOLDE À LA FIN	2 941 \$	3 557 \$



FOND-ACTION SANTÉ COMMUNAUTAIRE BÉNISE NORMIL (FASCBN) BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2018

(non audité - voir avis au lecteur)

(non audite - voir avis au lecteur)				
	2018		2017	
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	2 898	\$	2 689	\$
Comptes clients et autres créances	170		995	
	3 068	\$	3 684	\$
PASSIF		3 % 3		
PASSIF À COURT TERME				
Comptes fournisseurs et charges à payer	127	\$	127	\$
ACTIFS NE	TS			
NON AFFECTÉS	2 941		3 557	
	3 068	\$	3 684	•

Pour le conseil d'administration

Administrateur

Administrateur



FOND-ACTION SANTÉ COMMUNAUTAIRE BÉNISE NORMIL (FASCBN) NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

(non audité - voir avis au lecteur)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organismme a été constitué le 14 avril 2014 en vertu de la Partie 3 de la Loi sur les sociétés du Québec. Elle œuvre dans la promotion de la santé en donnant un service d'accompagnement et de prévention du diabète et d'hypertension artérielle.

2. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

3. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué les paiements du prêt et des assurances du véhicule appartenant au directeur de l'organisme. Les versements pour le prêt sont de 137 \$ aux deux semaines, alors que le coût mensuel de l'assurance est de 103 \$.

L'organisme a également souscrit à une police d'assurance invalidité pour le directeur de l'organisme, dont les mensualités sont de 65 \$.

